



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369, Lomé – Togo Tél : (228) 70 45 71 24, E-mail : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE DES LICENCES
CYCLE BTS

C O M M U N I Q U E

CYCLE BTS / LICENCES

Le concours d'entrée au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER) pour l'année académique 2024-2025 aura lieu le **mardi 03 octobre 2024** dans les spécialités suivantes :

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Mécanique d'Engins

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Civil

Cycle des Licences : Ingénieur des Travaux Génie Civil & Génie Mécanique

I- Catégories d'inscription

Peuvent faire acte de candidature :

- 1) Les agents de l'Administration publique ou des Forces Armées Nationales ou des Forces de Sécurité.
- 2) Les agents présentés par les entreprises privées, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les organismes d'aide au développement tels que FAC, FED, UE, Banque Mondiale, UNESCO etc.
- 3) Les candidats qui n'appartiennent ni à la catégorie 1 ni à la catégorie 2.

II- CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Être titulaire :

- Soit d'un Bac II Scientifique (C, D, E, F1, ou F4) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Soit d'un BT avec une expérience professionnelle de 2 ans au moins (uniquement pour le cycle BTS) ;

et fournir un dossier de candidature complet conformément à la fiche de renseignements ci-jointe :

IV- DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier complet de candidature doit être déposé au plus tard le **vendredi 27 septembre 2024**.
Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Pour la République du Niger

- A la Direction des Travaux Publics B.P. 161 Niamey ou
- Au Ministère de l'Équipement B.P. 403 Niamey
- Sur le site web du CERFER : www.cerfer.org

NB :

- **le régime de formation du cycle BT est différent de celui des autres cycles (BTS et Licence). En ce qui concerne la formation aux cycles BTS et Licence, elle est payante et entièrement prise en charge par le service employeur de l'étudiant. Le montant des frais de formation et les modalités de paiement sont également mentionnés sur la fiche de renseignements.**
- **Seuls ceux qui ont passé le concours et déclarés admis peuvent s'inscrire.**

REMARQUE IMPORTANTE :

L'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte nationale d'identité.

LA DIRECTION GENERALE

CABINET

DIRECTION GENERALE DU CERFER

COMMUNIQUE
CYCLE BTS /LICENCE

Le concours d'entrée au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER) pour l'année académique 2024-2025 aura lieu le **mardi 03 octobre 2024** dans les spécialités suivantes :

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Mécanique d'Engins

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Civil

Cycle des Licences : Ingénieur des Travaux Génie Civil & Génie Mécanique

I- CATEGORIES D'INSCRIPTION

Peuvent faire acte de candidature :

- 1- Les agents de l'Administration publique ou des Forces Armées Nationales ou des Forces de Sécurité.
- 2- Les agents présentés par les entreprises privées, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les organismes d'aide au développement tels que FAC, FED, UE, Banque Mondiale, UNESCO etc.
- 3- Les candidats qui n'appartiennent ni à la catégorie 1 ni à la catégorie 2.

II- CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Etre titulaire :

- Soit d'un Bac II Scientifique (C, D, E, F1, ou F4) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Soit d'un BT avec une expérience professionnelle de 2 ans au moins ;

et fournir un dossier de candidature complet conformément à la fiche de renseignements ci-jointe :

IV- DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier complet de candidature doit être déposé au plus tard **le vendredi 27 septembre 2024**.

Pour la République Togolaise

Au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER)

Direction de la Formation – B.P. 1369 Tél. (228) 70 45 71 24 postes 108 ou 109

Cel. 70 14 57 17 ou 91 46 91 79

Le dossier de concours peut être consulté aux lieux suivants :

- CERFER, 1704, Bd de la Paix, Lomé
- Directions Régionales des T.P. à Atakpamé, Sokodé, Kara et Mango.
- Sur le site web du CERFER : www.cerfer.org

NB :

- **le régime de formation du cycle BT est différent de celui des autres cycles (BTS et Licence). En ce qui concerne la formation aux cycles BTS et Licence, elle est payante et entièrement prise en charge par le service employeur de l'étudiant. Le montant des frais de formation et les modalités de paiement sont également mentionnés sur la fiche de renseignements.**
- **Seuls ceux qui ont passé le concours et déclarés admis peuvent s'inscrire.**

REMARQUE IMPORTANTE :

L'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte nationale d'identité.

LA DIRECTION



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369, Lomé – Togo Tél : (228) 70 45 71 24, E-mail : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE BTS
CYCLE PARCOURS LICENCE

C O M M U N I Q U E

CYCLE BTS / LICENCE

Le concours d'entrée au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER) pour l'année académique 2024-2025 aura lieu le **mardi 03 octobre 2024** dans les spécialités suivantes :

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Mécanique d'Engins

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Civil

Cycle des Licences : Ingénieur des Travaux Génie Civil & Génie Mécanique

I- CATEGORIES D'INSCRIPTION

Peuvent faire acte de candidature :

- 1) Les agents de l'Administration publique ou des Forces Armées Nationales ou des Forces de Sécurité.
- 2) Les agents présentés par les entreprises privées, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les organismes d'aide au développement tels que FAC, FED, UE, Banque Mondiale, UNESCO etc.
- 3) Les candidats qui n'appartiennent ni à la catégorie 1 ni à la catégorie 2.

II- CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Etre titulaire :

- Soit d'un Bac II Scientifique (C, D, E, F1, ou F4) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Soit d'un BT avec une expérience professionnelle de 2 ans au moins (uniquement pour le cycle BTS) ;

et fournir un dossier de candidature complet conformément à la fiche de renseignements ci-jointe :

IV- DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier complet de candidature doit être déposé au plus tard **le vendredi 27 septembre 2024**.
Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Pour la République de Côte d'Ivoire

- Ministère des Infrastructures Economiques
Tél : (225) 20 34 73 15
- Sur le site web du CERFER : www.cerfer.org

NB :

- **le régime de formation du cycle BT est différent de celui des autres cycles (BTS et Licence). En ce qui concerne la formation aux cycles BTS et Licence, elle est payante et entièrement prise en charge par le service employeur de l'étudiant. Le montant des frais de formation et les modalités de paiement sont également mentionnés sur la fiche de renseignements.**
- **Seuls ceux qui ont passé le concours et déclarés admis peuvent s'inscrire.**

REMARQUE IMPORTANTE :

L'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte nationale d'identité.

LA DIRECTION GENERALE



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369, Lomé – Togo Tél : (228) 70 45 71 24, E-mail : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE BTS
CYCLE PARCOURS LICENCE

C O M M U N I Q U E

CYCLE BTS / LICENCE

Le concours d'entrée au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER) pour l'année académique 2024-2025 aura lieu le **mardi 03 octobre 2024** dans les spécialités suivantes :

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Mécanique d'Engins

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Civil

Cycle des Licences : Ingénieur des Travaux Génie Civil & Génie Mécanique

I- CATEGORIES D'INSCRIPTION

Peuvent faire acte de candidature :

- 1) Les agents de l'Administration publique ou des Forces Armées Nationales ou des Forces de Sécurité.
- 2) Les agents présentés par les entreprises privées, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les organismes d'aide au développement tels que FAC, FED, UE, Banque Mondiale, UNESCO etc.
- 3) Les candidats qui n'appartiennent ni à la catégorie 1 ni à la catégorie 2.

II- CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Etre titulaire :

- Soit d'un Bac II Scientifique (C, D, E, F1, ou F4) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Soit d'un BT avec une expérience professionnelle de 2 ans au moins (uniquement pour le cycle BTS) ;

et fournir un dossier de candidature complet conformément à la fiche de renseignements ci-jointe :

III- DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier complet de candidature doit être déposé au plus tard le **vendredi 27 septembre 2024**.
Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Pour la République du Bénin

- A la Direction Générale des Travaux Publics B.P. 351 Tél : (229) 21 31 32 06 ou 21 31 32 04
- Sur le site web du CERFER : www.cerfer.org

NB :

- **le régime de formation du cycle BT est différent de celui des autres cycles (BTS et Licence). En ce qui concerne la formation aux cycles BTS et Licence, elle est payante et entièrement prise en charge par le service employeur de l'étudiant. Le montant des frais de formation et les modalités de paiement sont également mentionnés sur la fiche de renseignements.**
- **Seuls ceux qui ont passé le concours et déclarés admis peuvent s'inscrire.**

REMARQUE IMPORTANTE :

L'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte nationale d'identité.

LA DIRECTION GENERALE



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369, Lomé – Togo Tél : (228) 70 45 71 24, E-mail : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE BTS
CYCLE PARCOURS LICENCE

C O M M U N I Q U E

CYCLE BTS / LICENCE

Le concours d'entrée au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER) pour l'année académique 2024-2025 aura lieu le **mardi 03 octobre 2024** dans les spécialités suivantes :

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Mécanique d'Engins

Cycle BTS : Technicien Supérieur de Génie Civil

Cycle des Licences : Ingénieur des Travaux Génie Civil & Génie Mécanique

I- CATEGORIES D'INSCRIPTION

Peuvent faire acte de candidature :

- 1) Les agents de l'Administration publique ou des Forces Armées Nationales ou des Forces de Sécurité.
- 2) Les agents présentés par les entreprises privées, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les organismes d'aide au développement tels que FAC, FED, UE, Banque Mondiale, UNESCO etc.
- 3) Les candidats qui n'appartiennent ni à la catégorie 1 ni à la catégorie 2.

III- CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Etre titulaire :

- Soit d'un Bac II Scientifique (C, D, E, F1, ou F4) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Soit d'un BT avec une expérience professionnelle de 2 ans au moins (uniquement pour le cycle BTS) ;

et fournir un dossier de candidature complet conformément à la fiche de renseignements ci-jointe :

IV- DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier complet de candidature doit être déposé au plus tard le **vendredi 27 septembre 2024**.
Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Pour le Burkina Faso

- A la Direction du Centre de Formation et de Perfectionnement à Ouagadougou ou
- A la Direction Générale des Travaux Publics à Ouagadougou ou
- Au Ministère des Infrastructures et du Désenclavement à Ouagadougou.
- Sur le site web du CERFER : www.cerfer.org

NB :

- **le régime de formation du cycle BT est différent de celui des autres cycles (BTS et Licence). En ce qui concerne la formation aux cycles BTS et Licence, elle est payante et entièrement prise en charge par le service employeur de l'étudiant. Le montant des frais de formation et les modalités de paiement sont également mentionnés sur la fiche de renseignements.**
- **Seuls ceux qui ont passé le concours et déclarés admis peuvent s'inscrire.**

REMARQUE IMPORTANTE :

L'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte nationale d'identité.

LA DIRECTION GENERALE